

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€

Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26

Des marges aux normes. Regards croisés sur les transformations des liens familiaux en Afrique

Tableau récapitulatif des personnes impliquées dans le projet

Partenaire	Nom	Prénom	Position actuelle	Rôle & responsabilités dans le projet (4 lignes max)	Implication sur la durée du projet (personne.mois)
LPED (UMR 151 AMU-IRD)	OUATTARA	Fatoumata	CRCN	Coordinateur scientifique Tâches 1 ; 2 ; 3 ; 4	29
LPED (UMR 151 AMU-IRD)	ADJAMAGBO	Agnès	CRCN	Membre Tâches 2,3,4	3.5
LPED (UMR 151 AMU-IRD)	ATTANE	Anne	CRCN	Membre Tâches 2,3,4	11
LPED (UMR 151 AMU-IRD)	DELAUNAY	Valérie	DR2	Membre Tâches 2,3,4	4
LPED (UMR 151 AMU-IRD)	GASTINEAU	Bénédicte	CRCN	Membre Tâches 2,3,4	3.5
LPED (UMR 151 AMU-IRD)	GOLAZ	Valérie	CRCN	Membre Tâches 2,3,4	4
LPED (UMR 151 AMU-IRD)	MATHIEU LAFON	Estelle	IE	Membre, Tache 1 et soutien administratif	3
INSS/CNRST (Burkina Faso)	KIBORA	Ludovic	Enseignant Chercheur	Responsable scientifique Tache 2,3,4	11
INSS/CNRST (Burkina Faso)	ZONGO	Sylvie	Chargée de recherche	Membre Tâches 2,3,4	11
ISSP (Burkina Faso)	GNOUMOU	Bilampoa	Chargée de recherche	Responsable scientifique Tache 2,3,4 et coordination tâche2	11
ISSP (Burkina Faso)	KABORÉ	Idrissa	Chargé de recherche	Membre Tâches 2,3,4	11
UCM Madagascar	ANDRIAMARO	Frédérique	Enseignant chercheur	Responsable scientifique Tache 2,3,4	15
UCM Madagascar	ANDRIANANTOANDRO	Voahirana Tantely	Enseignant chercheur	Membre Tâches 2,3,4	15
URD Togo	VIGNIKIN	Kokou	Directeur de recherche	Responsable scientifique Tache 2,3,4	11
Dép. Anthropo. Univ. Lomé Togo	AWESSO	Charles	Professeur	Responsable scientifique Tache 2,3,4	14
WILDAF-AO TOGO	ADJAMAGBO	Dabri Kafui	Coordinatrice sous-regionale	Responsable scientifique Et coordination tâche 5	6

Evolution(s) éventuelle(s) de la proposition détaillée par rapport à la pré-proposition

Le changement majeur intervenu entre la préproposition et la proposition détaillée concerne la composition du consortium. Un partenaire, a été ajouté. Il s'agit de l'ONG Women in Law and Development in Africa (WILDAF) dont le siège régional pour l'Afrique de l'Ouest (AO) est basé à Lomé (Togo). WILDAF-AO mène des activités de plaidoyer auprès des populations et des décideurs politiques notamment sur les questions relatives à l'autonomisation des femmes dans plusieurs pays dont le Burkina Faso et le Togo. La contribution de WILDAF-AO concernera essentiellement la tâche de dissémination et de plaidoyer dans les trois pays du projet. L'ONG innovera ainsi en intervenant dans ses champs de compétences à Madagascar où elle sera guidée par l'Université Catholique de Madagascar.

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

I. Contexte, positionnement et objectifs de la proposition

Section en lien avec le critère d'évaluation « Qualité et ambition scientifique »

a. Objectifs et hypothèses de recherche

Avec la mondialisation et les crises socio-économiques profondes, analyser les dynamiques familiales sous l'angle des mutations relationnelles qui s'y tissent est un défi majeur. En effet, les transformations familiales ne sont pas le simple produit des transformations des sociétés globalisées, « les relations familiales dans leurs modalités d'exercice, contribuent à reconfigurer et redessiner ce monde global » (Cole et Durham 2006). Or, les processus d'innovations sociales dont sont porteuses les pratiques familiales contemporaines ouest-africaines sont encore trop peu documentés. Dans le même temps, les travaux portant sur les relations de genre, la parenté ou les dynamiques familiales au sein des sociétés européennes et nord-américaines ont connu des évolutions majeures qui sont largement décrites et font l'objet d'analyses importantes pour les sciences humaines contemporaines (Butler, 1990 ; 2010 ; Théry, 2007).

L'objectif de ce projet est de mettre en lumière des pratiques marginales pour comprendre le changement social induit par la dynamique des normes sociales dans les sphères familiales. Ici, seront plus particulièrement interrogées certains types de configurations résidentielles et domestiques, de formes d'union, d'économie domestique, de fécondité et de sexualité. L'ensemble des pratiques considérées n'induit pas nécessairement l'exclusion sociale. Les marges ici correspondent à des pratiques relevant des écarts par rapport aux prescriptions ; « ce qui devrait être fait pour être dans la norme ».

Le rôle des normes et des marges statistiques dans la définition d'une norme sociale (i.e. le rejet ou l'acceptation de situations ou de pratiques sur la base de leur fréquence) ne peut être nié. Réciproquement, les normes sociales pèsent sur la quantification dont découle la définition des normes et des marges statistiques (Desrosières, 2014). Le recours croissant aux chiffres pour légitimer l'action de la gouvernance (nationale et internationale) renforce ce poids de la quantification dans la définition des normes sociales. Symétriquement on constate la quasi absence de travaux empiriques sur les liens entre marges et normes appréhendés dans une double perspective socio-anthropologique et démographique sont quasiment inexistantes. Nous proposons de combler ce vide relatif en interrogeant le jeu entre les marges et les normes dans le domaine de la famille au sud du Sahara. Marges et normes sociales seront alors considérées tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif recouvrant ainsi des réalités multiples.

Accorder une attention aux marges à partir d'un double regard disciplinaire (socio-anthropologique et démographique) permettra de montrer comment les évolutions normatives qui s'opèrent par le biais de la prégnance de ces marges, permettent de saisir la dynamique des changements sociétaux. Cela contribuera à répondre à la question principale de ce programme de recherche : comment les situations ou les pratiques considérées comme marginales influencent-elles les normes ? C'est une démarche fondamentale pour comprendre les processus d'innovation et les mutations sociales.

L'enjeu de cette proposition est de trouver une « représentativité du fait marginal » montrant que des comportements « autres » se constituent **en marge des normes sociales dominantes** mais pas forcément de manière très exceptionnelle. Même si, souvent marges statistiques et marges sociales se recoupent, des phénomènes marginaux socialement ne le sont pas forcément statistiquement. Il nous faut pouvoir considérer les 10 %, les 20 % qui ne représentent pas les comportements standards : et même si quantitativement ils ne représentent pas la norme statistique ils montrent l'existence de normes sociales alternatives au modèle dominant. Dans l'approche quantitative, cela demande de se concentrer sur les informations que l'on exclurait si on s'en tenait à décrire les tendances générales. Les recherches qualitatives focalisent leurs attentions sur la compréhension des liens entre phénomènes hétérogènes sans souci de leurs représentativités et en visent plutôt l'explication.

Nous posons l'hypothèse que les situations mesurées comme étant statistiquement significatives peuvent renvoyer à des normes sociales stigmatisées et inversement. Par exemple, la monoparentalité d'un point de

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

vue démographique est essentiellement féminine et statistiquement non négligeable, mais elle reste "marginalisée" du point de vue des normes sociales en matière de mariage.

Travailler sur la marginalité dans les sociétés ouest africaines pour interroger les normes et leur pluralité est innovant. La famille est une sphère cruciale de socialisation mais aussi d'exercice de relations qui, au quotidien, déterminent largement les possibles pour les individus qui la composent. Or, les sphères familiales et conjugales font l'objet de profondes reconfigurations dans les capitales africaines¹. Les transformations des marges dans ces contextes et leurs relations aux nouvelles normes constituent un lieu d'observation pertinent du point de vue empirique et analytique pour saisir - par le biais de pratiques concrètes - les rapports des acteurs aux normes sociales. Ainsi, la compréhension des mécanismes de l'innovation dans le domaine de la famille suppose l'étude de la marginalité et sa capacité à modifier les normes. Quatre domaines permettent d'interroger les formes de marginalités sociales que nous allons interroger d'un point de vue démographique et anthropologique.

- 1. Les configurations résidentielles et domestiques** spécifiques que sont les ménages monoparentaux féminins comme masculin, les ménages dans lesquels les enfants vivent sans aucun de leurs ascendants, et des unités résidentielles locatives populaires qui regroupent plusieurs ménages non apparentés.
- 2. Les statuts matrimoniaux que sont le célibat ou l'union libre**
- 3. Les formes d'économie domestique spécifiques** développées au sein des habitats locatifs populaires, les circulations de biens et de services, les agencements économiques au sein des couples qui se revendiquent comme égalitaires. La circulation des biens et des services sera également appréhendée sous l'angle des relations intergénérationnelles.
- 4. Les formes de fécondité (infécondité) et de sexualité.** L'infécondité, qui dans les contextes africains, impliquent tant l'absence d'enfant que le fait d'avoir qu'un enfant unique. Les formes de sexualités marginales qui conjuguent écart d'âge, pluripartenariat, et échanges matériels.

Toutes ces questions vont être réinterrogées à l'aune des données quantitatives et qualitatives existantes dont un état des lieux sera dressé. Le projet Marges est l'aboutissement d'une réflexion amorcée à l'occasion d'un précédent programme ANR, FAGEAC. Les résultats innovants de ce premier programme incitent à prolonger les analyses des dynamiques familiales africaines entreprises. Anthropologues et démographes se proposent de questionner leurs méthodologies conjointes au regard de changements majeurs qui affectent les formes résidentielles, les pratiques matrimoniales, les économies domestiques, les relations intergénérationnelles comme les formes de sexualité sur le continent. Prendre pour objet les marges sociales permet d'asseoir une réflexion sur les enjeux heuristiques de chacune de ces disciplines, comme de participer à une réflexion qui discute le rapport entre marges et normes sociales, marges sociales et statistiques, marges statistiques et normes sociales, normes statistiques et marges sociales.

Accorder une attention aux marges à partir d'un regard disciplinaire croisé (socio-anthropologique et démographique) permettra de montrer comment les évolutions normatives qui s'opèrent par le biais de la prégnance de ces marges, permet de saisir la dynamique des changements sociétaux. Cela contribuera à répondre à la question principale de ce programme de recherche : comment les situations ou les pratiques considérées comme marginales influencent-elles les normes ? Dans quelles circonstances les marges ne parviennent en aucun cas à rejoindre la norme ? Au travers ces questionnements, c'est bien les processus d'innovation et de mutation sociale qui sont interrogés. Un enjeu plus global de renouvellement des manières d'approcher les familles en Afrique et les phénomènes qui les traversent préside à ce nouveau programme. Notre projet interroge tant les pratiques sociales que les disciplines engagées pour en rendre compte. Les dynamiques familiales vont être analysées du point de vue de la famille élargie. Les économies

¹ Cf projet ANR « Familles, genre et activité en Afrique subsaharienne (FAGEAC) » ANR-10-Suds-005-01.

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

domestiques seront interrogées dans une dimension spatiale et temporelle. Considérer les échanges au sein de la famille élargie tant dans leur dimension diachronique que synchronique paraît essentiel. L'histoire des échanges est reconstituée comme les espaces dans lesquels ils s'opèrent sont analysés. Par ailleurs, les dimensions féminines et masculines des phénomènes considérées seront systématiquement interrogées, nourrissant ainsi des analyses fondamentales sur les dynamiques de genre comme sur les mutations des relations pratiques de parenté (Attané, 2003, 2007, 2014 ; Théry, 2007).

Ce projet de recherche scientifique innove sur trois dimensions :

1°) au plan théorique, il interroge l'articulation entre marginalité et production de normes, et l'idée selon laquelle les marges seraient productrices de normes et participeraient à l'évolution de celles-ci.

2°) au plan empirique, il engage démographes et anthropologues à investir ensemble des questions sous documentées, des pratiques sociales négligées et pourtant porteuses de mutations profondes largement sous évaluées pour ce qui est des sociétés africaines. Analyses secondaires des données disponibles et nouvelles recherches croisant questionnement démographique et anthropologique permettront d'élucider finement les changements à l'œuvre dans des contextes familiaux.

3°) au plan méthodologique et épistémologique, il permet d'élaborer de nouveaux outils (certains initiés dans l'ANR FAGEAC : la matrice et constellations de parenté ...) qui, ici, vont être systématisés, prolongés et faire l'objet de productions méthodologiques originales conduisant au renouvellement des apports croisés des disciplines anthropologiques et démographiques.

b. Positionnement par rapport à l'état de l'art

Les normes et marges sociales

Les normes sociales ont été [et sont] largement étudiées en sociologie. En anthropologie, après ses usages dans les travaux des fonctionnalistes, c'est avec les spécialistes de l'anthropologie du développement qu'elles ont été ré-investies (Scott, 1976) en particulier par les africanistes dans les années 1980-90 (Olivier de Sardan, 2008, 2011). La sociologie et l'anthropologie des dynamiques de genre interrogent le rapport à la norme et à son dépassement après que les auteurs de l'école française aient été revisités par les chercheurs nord-américains. Ainsi, les travaux de Derrida ou Foucault irriguent les réflexions que Judith Butler mènent sur des processus d'incorporation et de dépassement de la norme (Haircourt, 2012). Dans une perspective sociologique, les normes sociales ont été définies comme des pratiques partagées, d'être ou de penser, socialement élaborées et sanctionnées (Boudon & Bourricaud, 1990 : 417), ou à des « modèles d'action » qui participent à la régulation sociale (Bailey, 1971). On peut ainsi concevoir deux catégories de règles contribuant à la régulation sociale : les règles normatives et les règles pragmatiques (ibid.). Les premières renvoient au registre de la morale et les secondes se rapportent aux actions concrètes des individus dans la société. De la fin des années 1990 au début des années 2000, un certain nombre d'anthropologues ont mis en évidence le pluralisme normatif dans des contextes de paupérisation caractérisant les villes africaines où règne une pluralité normative accrue (Marie, 1981 : 348) (Marie, 1997; Winter, 2001; Chauveau et al. 2001; Leimdorfer et Marie, 2003 ; Antoine et Marcoux, 2014). Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008) a souligné ce pluralisme normatif à partir de la coprésence de « normes officielles » et de « normes pratiques ». Les premières sont de l'ordre des prescriptions, des attentes et les secondes s'associent aux conduites concrètes. Cette différence entre les normes rend compte des écarts entre les prescriptions sociales et les pratiques réelles des acteurs sociaux. « Marges » retiendra les notions de normes officielles et normes pratiques.

Les normes sont régies par des processus de constructions sociales (Chauveau, Le Pape et Olivier de Sardan, 2001). Les conduites individuelles à l'écart des normes sociales n'induisent pas systématiquement l'exclusion du groupe (Ouattara *et al.* 2004). Par exemple, face aux normes officielles qui posent l'entraide sociale comme une condition du lien social, les acteurs sociaux adoptent des stratégies variées (Vuarin, 1994 ; 2000; Attané, 2007, 2014 ; Attané et Ouédraogo, 2011, 2018). En outre, les normes changent par le biais de contremodèles et de pratiques marginales qui finissent à la longue par agir sur les normes dominantes

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

(Olivier de Sardan, 2008). Se trouve ainsi posée la question du rapport entre les marges et les normes et la nécessité d'appréhender les unes pour saisir la dynamique des autres. Les acteurs sociaux sont au cœur de ces évolutions normatives (Reynaud, 1997). On peut être dans les marges dans certaines sphères et dans d'autres, être en adéquation avec des normes. Autrement dit, être à la marge sociale n'infère pas *ipso facto* une exclusion sociale. Il s'agit plutôt de sphère potentielle de vulnérabilité. Et comme les acteurs sociaux participent à la construction des normes sociales, ils sont également au fondement de leurs évolutions. Ainsi, les processus d'intégration normative a été largement décrit par Judith Butler (1990, 2009). Si elle s'est fondée sur l'analyse de l'incorporation des normes de genre, ses travaux restent une source importante d'inspiration. La réitération est le mécanisme par lequel l'apprentissage des normes et l'intégration, voire l'incorporation des normes (de genre en particulier mais pas seulement) se fait. Agir selon ces normes participe de leur apprentissage comme de leur perpétuation. Les normes diffèrent selon les sociétés. C'est un fait. Nous posons donc l'hypothèse que les marges sociales évoluent et qu'elles peuvent même se normaliser dans le temps. Ainsi, pour Judith Butler (2009) rappelons le, l'individu, en même temps qu'il est pris par des normes, contribue par son action quotidienne à les produire et à les dépasser. En agissant, les hommes et les femmes intègrent, contribuent à produire et transgressent des normes. Cette potentialité des acteurs sociaux apparaît dans plusieurs travaux menés sur les études de genre en Afrique de l'Ouest (Attané, 2007, 2014 ; Mahmood, 2009).

La norme n'est pas suspendue en dehors des situations et des temporalités sociales. Des contextes culturels, des trajectoires individuelles permettront d'appréhender les zones d'opacité sociale (espaces de jeux des normes pratiques) dans lesquelles les individus développent des tactiques pour paraître en conformité avec les normes sociales. Ce sont ces espaces-temps sociaux saisis dans le cadre des biographies individuelles qui seront investigués. À travers les situations marginales analysées, comment s'opèrent et émergent des transformations normatives, sociales et politiques ?

Les normes sociales sont dynamiques, elles ont une dimension évolutive. Et pour en rendre compte, il semble nécessaire de regarder du côté des marges et des rapports que les acteurs sociaux entretiennent avec les normes édictées. Ce sont les pratiques qui se situent à la limite et hors du cadre des normes qui permettront justement de rendre compte de l'évolution des normes. Et c'est en cela que les marges doivent la pertinence de leur analyse pour les sciences sociales. « Pour la sociologie, il n'existe ni normal ni pathologique a priori, mais des actions chargées de sens et qu'il importe de comprendre, de relier au terreau social qui les voit naître, sans méconnaître la singularité de l'acteur. » (Le Breton, 1996 : 22).

Nous nous attacherons dans ce projet à mettre en évidence le « potentiel de normativité » dans les marges (Parazelli, 2003 : 68). Notre hypothèse est la suivante : des pratiques marginales instaurent de façon dynamique une innovation/transformation normative. En ce sens, les marges ne sont pas toujours synonymes d'exclusion (Parazelli, op. cit. : 69). Car : « ...ce qui est considéré marginal est toujours une situation sociale chargée de valeurs normatives dont la caractéristique est d'occuper une position d'écart face aux normes instituées par les instances de légitimation que sont les institutions. » (Ibid. : 71). Tout comme les normes, la déviance [au regard des normes] est aussi une construction sociale (Becker, 1985). Les marges n'existent pas en dehors des normes conventionnelles, établies ; et les marges sont également chargées de normes. Comment des entreprises de socialisation opèrent par les marges (Parazelli : 77). Des sanctions sociales qui adviennent (ou risquent d'advenir) dans le cadre des transgressions normatives. Ainsi, dans les sociétés subsahariennes, la honte (avec toutes ses marques contextuelles) en est la sanction sociale suprême (Baroin C. et Barbara C. 2018; Ouattara 2018). La honte est un puissant moteur de régulation sociale. Appréhendée d'emblée dans sa marque individuelle et intime, la honte recouvre une dimension relationnelle. Elle se manifeste en fonction du regard des autres, elle naît avant tout d'une relation à l'opinion d'autrui. Il s'agit d'un phénomène éminemment social. Et les approches de la psychanalyse ou de la psychologie ne peuvent suffire à rendre compte des mécanismes et logiques de fonctionnement sociaux qui y sont associés. Si elle est induite par le « jugement de valeur » d'autrui sur soi, son ressenti est intériorisé et s'associe à l'anticipation de risques sociaux induits par l'écart aux attentes sociales. L'approche socio-

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

anthropologique saisira ses dimensions sociales dans les situations variées se rapportant aux thématiques abordées ici.

Ce projet de recherche étudie de manière interdisciplinaire (anthropologique et démographique) les processus de changement des normes par le biais des marges dans les villes de Ouagadougou (Burkina Faso); Lomé (Togo) et Antananarive (Madagascar). Il s'agit de saisir le changement processuel de normes sociales par le prisme de situations marginales. Un paradoxe demeure, au moins pour l'anthropologue. Saisir les normes par le prisme des marges dans des contextes urbains équivaut tant à les considérer dans leurs singularités (nourries par leurs empreintes culturelles, historiques, géographiques...) qu'à les appréhender au-delà d'une perspective culturaliste. Nous sommes au cœur d'une dynamique de la « production de la localité » dans l'appréhension de situations marginales par rapport aux normes dominantes (Appadurai, 2015 ; Agier 2015).

La marginalité sera ici prise dans sa dimension processuelle et dynamique (la marginalisation renvoie à une temporalité), interactionnelle, relationnelle (la marginalisation renvoie à l'agencéité des acteurs) et plurielle (il y a autant de possibilités d'être à la marge que de registres/champs de reconnaissance sociale).

Les transformations des liens familiaux en Afrique

Dans les approches quantitatives, l'intérêt pour la famille naît de l'idée que les comportements de santé, de reproduction et de mobilité sont essentiellement déterminés au sein de la famille. L'échelle de la famille devient importante pour la compréhension des phénomènes démographiques et de la dynamique des populations humaines. Ainsi, la « démographie de la famille » apparaît dans les années 1970 (Pilon, 1995; Pilon et al., 1996). Ces recherches se développent en Afrique à partir des années 1980, avec l'intérêt fort des bailleurs pour comprendre les raisons des fortes fécondités et les leviers sur lesquels s'appuyer pour accompagner les femmes dans la réduction du nombre de leurs grossesses et dans leur espacement. Dans ce sens les travaux démographiques nouent un lien particulier à la norme et en particulier à celle qui veut s'imposer dans le monde occidental, à savoir la norme de la famille nucléaire, perçue comme levier de développement économique et social. Ces travaux s'inscrivent aussi dans une norme résidentielle qui assimile ménage à famille, le ménage étant défini comme une unité de production et de consommation mais appréhendé via une unité de résidence. Les complexités des liens familiaux au delà de la résidence échappent aux outils quantitatifs de collecte qui basent le recueil de données sur l'énumération des membres résidents des ménages.

A cette même époque l'anthropologie de la parenté s'attache au contraire à saisir les structures familiales de la famille élargie (Héritier, 1981) et étudie les liens entre système lignager et système économique (Meillassoux, 1977). L'anthropologie de la parenté et l'étude des cérémonies familiales comme des pratiques matrimoniales occupent le champ de réflexion sur la famille en Afrique. Un pré-supposé surplombe les études anthropologiques qui ont tendance à réifier l'appréhension systémique, une vision holistique qui si elle s'en défend réifie l'étude des différences culturelles au détriment des dynamiques relationnelles.

Les premières méthodes démographiques sont alors mises en place pour étudier les structures familiales (Bongaarts et al., 1987). Des changements ont alors été documentés par les démographes dans la plupart des sociétés africaines, notamment dans les modes de constitution de la famille : recul de l'âge au premier mariage, diminution des mariages arrangés, baisse de la fécondité, recul de l'âge à la première naissance, etc. (Locoh et Hertrich, 1994; Hertrich, 2007). Ces mutations interviennent très souvent sous l'effet de la baisse de la mortalité, de la scolarisation et de l'avènement des médias dans le quotidien des populations qui, comme les religions étrangères, véhiculent des modèles venus de sociétés très différentes, de l'urbanisation rapide et des migrations internationales, du détachement relatif des familles de la terre, accentué par la croissance démographique et plus globalement de la transformation progressive de l'économie, de plus en plus orientée vers les services (Pilon et Vignikin, 2006, Locoh and Mouvagha, 2008, Bongaarts et Casterline, 2013).

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

Du fait de la nature des données disponibles, l'approche démographique de la famille met le plus souvent l'accent sur les membres de la famille qui vivent ensemble, dans le même ménage, avec l'hypothèse que la coresidence entraîne une proximité quotidienne, voire affective ou économique, fondamentale au sein de la famille. La définition standardisée de la notion du ménage et son opérationnalisation dans les enquêtes et recensements en Afrique ont fait l'objet de nombreuses critiques, car c'est un concept parfois étranger aux sociétés étudiées, utilisé comme outil pour la collecte de données plus que pour l'analyse de la famille (Randall et Coast, 2015 ; Randall et al., 2015 ; Hosegood et Timaeus 2005). Le 'chef de ménage' par rapport auquel sont définies les relations de parenté est un concept lui aussi problématique (Antoine et al., 2012). Néanmoins les arrangements résidentiels, même s'ils masquent une partie des dynamiques du réseau familial, livrent toujours leur lot d'informations précieuses sur les relations les plus proches : les mises en couples, les séparations, les personnes qui font famille à distance, avec un conjoint dans un autre lieu, les naissances et la prise en charge d'autres enfants, les parents seuls et plus largement, l'hébergement de parents plus éloignés ou de parents âgés (Dasré et al., à paraître; Golaz et Antoine, 2018).

Face à ces limites des efforts ont été développés par la collecte de données adhoc, ou le développement de méthodes d'analyse sophistiquées. La recherche a ainsi pris trois grandes directions différentes, mais complémentaires : 1) interroger la formation et la dissolution des liens familiaux à travers une perspective biographique. On peut citer ici les travaux fondateurs de Philippe Antoine et al. (1987), Véronique Hertrich (1997) au Sénégal et au Mali, les enquêtes biographiques conduites par la suite au Kenya ou à Madagascar (Antoine et al., 2000, Bocquier et al., 2009, Golaz, 2009) ou l'enquête nationale conduite au Burkina Faso en 2000 (Schoumaker et al., 2006), toutes comportent des trajectoires familiales qui permettent d'appréhender la mise en couple et la naissance des enfants. 2) enquêter sur le réseau familial actif, au sein et au-delà du ménage, est une démarche principalement menée en transversal depuis quelques années, dans la suite des travaux de Eric Widmer (2007, 2010) en Suisse. Des applications de cette approche au Sénégal et au Mali ont été menées (Cissé, 2018). Au Kenya, la famille au-delà du ménage est abordée par Shelley Clark autour de mères célibataires (Clark et al, 2017), un travail prolongé par l'enquête Kinship Tree Network (KTN) de Sangeetha Madhavan (Madhavan et al., 2018) qui aborde le réseau familial d'enfants dans un quartier de Nairobi. 3) analyser les arrangements résidentiels de manière plus fine, à partir d'enquêtes ménages (Tichit et Robette, 2008; Andriamaro et Delaunay, 2012 ; Delaunay, 2013 ; Delaunay et al, 2013), ou dans les sites de suivi démographiques (travaux de Sangeetha Madhavan à Agincourt en Afrique du Sud). Des enquêtes spécifiques ont apporté un soin particulier à la collecte des relations interpersonnelles au sein du ménage. C'est le cas de l'enquête AEMU du projet FAGEAC, avec sa matrice de relations, qui permet de replacer toute personne du ménage par rapport à chacune des autres, comme en particulier la relation des enfants aux autres membres du ménage (Gastineau et al., 2015).

L'examen approfondi et critique des données disponibles et des méthodologies d'analyses permettra de rendre compte des arrangements résidentiels statistiquement normatifs et marginaux qui peuvent être mis en évidence selon les types d'outils de collecte et d'analyse utilisés. Le croisement avec les approches qualitatives de l'anthropologie et de la sociologie permettra d'identifier des situations rendues invisibles par l'approche choisie. Ainsi, des espaces domestiques non repérés par les travaux quantitatifs et pouvant être considérés comme marginaux d'un point de vue de la représentativité statistique, vont faire l'objet de notre attention. Il s'agit par exemple de l'économie domestique qui peut se déployer dans des unités résidentielles locatives populaires. Appelé souvent « *celibatorium* » dans l'Afrique de l'ouest francophone, ces unités d'habitations regroupent différentes unités résidentielles qui, d'un point de vue statistique sont recensées et pensées séparément les unes des autres, pourtant d'un point de vue pratique, il conviendra de voir quels sont les liens économiques et les échanges qui s'y développent.

Familles et Marges

L'enquête AEMU réalisée dans trois capitales ouest africaines en 2012 permet de repérer différentes situations de marginalité. **Des configurations résidentielles et domestiques originales ont pu être observées.** Ainsi, les principaux résultats de l'analyse morphologique des ménages ont révélé une

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

prédominance des ménages de type nucléaire (centrés sur la cellule conjugale et/ou parentale), de tailles relativement restreintes (4,5 personnes en moyenne à Ouagadougou ; 4,9 à Lomé et 4,3 à Cotonou). Les analyses ont mis en exergue une importance relative des structures monoparentales (20 % des ménages sont composés d'un parent seul avec un ou plusieurs enfants à Cotonou ; 13 % à Ouagadougou et 22 % à Lomé). Dans les trois villes, la monoparentalité est essentiellement féminine ; environ 8 ménages sur dix parmi les ménages monoparentaux sont dirigés par des femmes, contre 10 à 25 % pour l'ensemble des ménages. Cette forte proportion est conforme à la littérature qui décrit la prise en charge féminine des enfants en bas-âge en cas de séparation (Vignikin *et al.*, 2014 ; Adjamagbo *et al.*, 2009). Néanmoins, cela signifie que près de 20 % des ménages monoparentaux concernent des hommes (jusqu'à 25 % au Togo), ce qui est loin d'être négligeable et mérite attention (Delaunay *et al.*, 2018). La monoparentalité implique des rapports variés à l'égard des normes officielles et des normes pratiques selon qu'elle soit féminine ou masculine. Quelles sont les conditions effectives d'existence des hommes et des femmes en situation de monoparentalité ? Si la monoparentalité féminine recouvre des situations multiples (conjoint non cohabitant, séparation, veuvage, polygamie officieuse...) elles sont plus ou moins documentées ; la situation des hommes est totalement méconnue. Cette pluralité de situations génère une diversité importante de vulnérabilité et de reconnaissance sociale selon les normes en place.

De nombreux travaux ont souligné la présence d'enfants dans des unités résidentielles où ne vivent ni leur père, ni leur mère biologiques (Delaunay *et al.*, 2010 ; Danhoundo, 2017). Une multiplicité de situation sociologique conduit à cet état de fait. Que les enfants soient orphelins de père et de mère, ou confiés ou délaissés par leurs géniteurs, la pluralité des situations mérite d'être documentée. D'un point de vue statistique, la manière dont les enquêtes classiques collectent les données sur les ménages ne permet pas d'appréhender ce phénomène à sa juste mesure car pour chaque membre d'un ménage seul son lien de parenté avec le chef de ménage est connu.

Les statuts matrimoniaux que sont le célibat ou l'union libre apportent deux éclairages qui méritent d'être analysés en miroir. En effet si le célibat est marginal tant d'un point de vue statistique que social, l'union libre est quantitativement relativement fréquente et pourtant vécues par les acteurs comme une situation de marginalité. Contrairement aux attentes, les données du programme FAGEAC font état d'une faible mobilité matrimoniale dans notre échantillon : moins de 10 % des individus à Lomé ont contracté une deuxième union et les unions de rang supérieur à deux sont rares (Adjamagbo *et al.* 2014). C'est aussi le cas à Ouagadougou (Gnoumou Thiombiano, 2017). Comme dans les deux capitales côtières (Lomé et Cotonou), puisque un quart d'entre elles ne font l'objet d'aucune cérémonie. Manque de moyens ou nouvelle conception de l'engagement marital, ces pratiques révèlent un changement des relations de genre qui doit être analysé plus finement.

Dans les villes où le projet FAGEAC a été mené (Lomé, Ouagadougou, Cotonou) le mariage reste un passage incontournable, fortement souhaité par l'immense majorité des femmes et des hommes. Le célibat tardif (encore moins le célibat définitif) fait rarement partie des projets de vie ; il est plutôt craint et vécu comme une inconvenance, voire une malédiction. Et c'est également le cas à Antananarivo. Avec l'amélioration des niveaux d'éducation des filles, on voit apparaître dans les villes tout particulièrement une catégorie de femmes jeunes, approchant la trentaine impliquée dans une carrière professionnelle brillante de cadre, ou d'entrepreneuse. Pour ces femmes, encore marginales, le fait de vivre hors du cadre matrimonial est souvent mal jugé par la société. Qui sont ces femmes ? Sont-elles instigatrices d'un nouveau modèle de vie ? Les hommes célibataires à un âge tardif sont quant à eux totalement inexistant dans les recherches anthropologiques comme démographiques relatives à la famille.

Ainsi, les spécificités des situations de célibat et d'union libre seront réinterrogées à l'aune des mutations de l'ensemble des formes matrimoniales en présence. Plus particulièrement, le projet Marges interrogera comment les « nouvelles » formes d'union tendent à se légitimer hors des repères normatifs établis ? Ainsi, célibat et unions libres seront analysées en regard d'autres formes conjugales considérées comme marginales voire transgressives comme certaines formes contemporaines de multi-partenariat. De quelles

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

manières les formes conjugales en présence induisent de la vulnérabilité ou une reconnaissance sociale différenciée pour les femmes et les hommes en Afrique ? Comment sont-elles légitimées ou rejetées selon les classes sociales et les milieux socio-culturels ?

Les formes d'économie domestique spécifiques ont été repérées par le programme FAGEAC tant dans ces résultats qualitatifs que quantitatifs. Les agencements économiques au sein des familles au sud du Sahara répondent bien souvent à une répartition sexuée des tâches bien marquées. Si la contribution des femmes aux revenus des ménages est loin d'être négligeable, elle ne s'accompagne pas pour autant d'un partage des tâches domestiques. Les données recueillies pendant l'enquête AEMU sur l'organisation interne des ménages soulignent invariablement une inégale répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes ; ce quel que soit le niveau d'éducation des hommes et des femmes. Dans plus de 3 cas sur 4, ce sont les femmes qui s'occupent de la préparation des repas, de l'entretien de la maison ou encore de la vaisselle. Ce sont elles aussi qui majoritairement s'occupent des enfants. Une enquête budget temps menée sur un sous échantillon de la population enquêtée à Cotonou a révélé par exemple que les femmes consacrent par jour 4h12mn aux travaux ménagers et aux soins aux enfants contre 50 mn pour les hommes (Kpadonou *et al.* 2014). L'implication quasi exclusive des femmes dans les tâches domestiques et les soins aux enfants les confronte aux difficultés de l'articulation travail-famille (Adjamagbo & Gastineau, 2016 ; Gnomou Thiombiano, 2018). Les couples égalitaires dans lesquels règne un partage (relativement) équitable des corvées entre les femmes et les hommes sont donc marginaux. Quels sont ces couples qui se distinguent, quelles sont leurs caractéristiques ? Les mécanismes par lesquels ils échappent à la norme sont-ils délibérés, contraints ? Nous questionnerons les modèles conjugaux égalitaires tant du point de vue des partages des tâches domestiques que des charges économiques. En quoi, par exemple, les « nouvelles » modalités d'organisation pratiques quotidiennes entre les hommes et les femmes au niveau domestique (partage des tâches, soins aux enfants) et économiques (revenus et partage des dépenses, stratégies d'épargne et d'investissements) influencent-elles des formes d'intégration sociale ou au contraire génèrent-elles des formes de précarisation (Kpadonou *et al.*, 2016; Gnomou Thiombiano, 2018) ?

Les résultats de FAGEAC ont également fait ressortir la place importante des grands parents dans le fonctionnement des ménages urbains, notamment dans la prise en charge des petits-enfants. Ces pratiques vont dans le sens des solidarités familiales habituellement reconnues dans ces régions. Parallèlement, on observe des personnes âgées isolées, sans ressource, contraintes de travailler encore bien au-delà de l'âge officiellement requis pour la retraite. La circulation des biens et des services sera également appréhendée sous l'angle des relations intergénérationnelles.

Les formes de fécondité (infécondité) et de sexualité. L'infécondité, qui dans les contextes africains, impliquent tant l'absence d'enfant que le fait de n'avoir qu'un enfant unique. En dehors des études classiques sur la fécondité ou celles, moins fréquentes, sur l'infertilité, les recherches s'intéressent peu à la question de l'absence d'enfants à l'exception de rares travaux (Bonnet *et al.* PMA en Afrique). Dans des contextes où la fécondité est valorisée, où l'infécondité est stigmatisée comment rendre visibles ces hommes et ces femmes qui ont peu ou pas d'enfants ? Par les enquêtes qualitatives de FAGEAC, la prégnance de formes de sexualités interdites ou très fortement et différemment stigmatisées ont été repérées : des jeunes hommes qui entretiennent des relations avec des femmes plus âgées et des jeunes filles qui entretiennent des relations avec des hommes mariés beaucoup plus âgées. Du côté des jeunes femmes et des jeunes hommes, sera interrogé comment se joue la réputation dans leur cadre familial. Les formes de marginalité qui se dégageront de ces situations mettront en évidence les normes pratiques en matière de sexualité. Dans les deux cas, la question de la pluralité des relations sexuelles et amoureuse sera interrogée dans un cadre normatif où la pluralité des partenaires est valorisée pour les hommes et condamnées pour les femmes. Dans quelle mesure des modes de procréation (ou son absence) et/ou les formes de sexualité tracent la liminalité entre normes et marges ?

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

c. Méthodologie et gestion des risques

Tâche 1 : Coordination du programme de recherche

Responsable : LPED

La coordination repose sur le suivi de l'élaboration des activités prévues pendant ce programme de recherche. Ce suivi sera assuré par la responsable en collaboration avec les responsables d'équipe des autres institutions impliquées dans le programme.

Des rencontres annuelles permettront à tous les membres de se réunir pour échanger sur les activités réalisées et/ou à réaliser.

- Un atelier de démarrage se tiendra (LPED Marseille)
- Un second atelier se tiendra à mi-parcours du projet (ISSP à Ouagadougou)
- Un atelier de clôture du projet (WILDAF-AO au Togo)

Livrables D.1. : À chaque atelier, un rapport sera élaboré par la coordonnatrice du projet.

Tâche 2 Bilan et analyse des données existantes

Responsable : ISSP

Un bilan de l'existant sera réalisé à partir des données d'enquêtes ménages et de recensements disponibles pour le Burkina Faso, le Togo et Madagascar depuis les années 1980. Il s'agira de produire des indicateurs concernant les thématiques d'intérêt à savoir : les configurations résidentielles, les formes d'économies domestiques, le célibat et la fécondité hors norme (sous-fécondité, fécondité hors union). Le recours aux données existantes permettra, d'une part, de fournir une mesure des niveaux et tendances des phénomènes et, d'autre part, de développer une lecture critique des données en montrant leurs limites qui fournira des recommandations pour les futures enquêtes.

L'analyse approfondie des diagrammes de parenté déjà collectés pour les villes de Lomé et Ouagadougou permettra d'identifier des situations singulières de formes résidentielles marginales et leur liens potentiels avec la configuration familiale étendue et non résidentielle.

Dans le même temps, une analyse sera menée sur la parenté au sein des ménages mesurée à partir de différents outils quantitatifs, et mise en regard avec les diagrammes de parenté reconstitués lors d'un travail anthropologique mené sur les mêmes terrains. Il s'agit de la matrice de parenté de l'enquête AEMU (Projet FAGEAC) et de l'Observatoire de Ouagadougou. Le recours à l'Observatoire de Niakhar (Sénégal) dans lequel ont aussi été reconstitués des diagrammes de parenté pourra avoir un apport méthodologique, bien que se plaçant dans un contexte géographique hors projet.

Cette analyse permettra de proposer une codification de la parenté au sein des ménages plus détaillée que dans les enquêtes ménages classiques et contribuera à l'analyse des formes de ménages marginales Cette réflexion commune (socio-anthropologie et démographie), menée à partir des résultats de cette première étape, nous permettra d'optimiser l'élaboration des outils de recueil de nouvelles données.

D.2.1. : Rapport sur l'analyse critique des limites des données quantitatives existantes et les propositions d'amélioration.

D.2.2 : Rapport sur les niveaux et tendances des configuration familiales marginales émergentes

D.2.3. : Draft d'article sur les nouvelles formes de configurations familiales et résidentielles.

Tâche 3. Le recueil de nouvelles données

Responsable : LPED

Il s'agira de mener des entretiens semi-directifs auprès de femmes et d'hommes décrivant des vécus de pratiques marginales, des précarités économiques, des réseaux de sociabilité, des vécus des risques de ruptures (partenaire, famille).

Cette tâche consiste à mener des enquêtes qualitatives complémentaires visant à mieux comprendre les situations marginales. Il s'agira d'entretiens semi-directifs auprès de femmes et d'hommes décrivant des vécus de pratiques marginales, des précarités économiques, des réseaux de sociabilité, des vécus des risques

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

de ruptures (partenaire, famille). Il s'agira d'analyser quelles sont les pratiques, et les représentations des normes sociales, ainsi que les stratégies d'émancipation développées. Ces enquêtes se dérouleront dans les 3 capitales : Ouagadougou, Lomé et Antananarivo.

- D.3.1. : Draft d'article sur les situations marginales à Ouagadougou
- D.3.2. : Draft d'article sur les situations marginales à Lomé
- D.3.3. : Draft d'article sur les situations marginales à Antananarivo

Tâche 4. Analyse croisée des données qualitatives et quantitatives

Responsable : LPED

Il nous importe de voir dans quelle mesure une analyse conjointe de la marge statistique et sociale peut être formulée pour mieux saisir les réalités sociales.

Il s'agira d'utiliser les enquêtes quantitatives ménages qui permettent de mesurer la fréquence relative de certains comportements qualifiés de « marginaux » d'un point de vue social comme par exemple la fréquence non négligeable statistiquement de la monoparentalité résidentielle. La confrontation de cette fréquence aux représentations locales, afin d'analyser les situations où il existe une différence entre les normes pratiques (identifiées par des fréquences statistiques) et des normes sociales (analysées par des entretiens qualitatifs). Nous questionnerons quelle fréquence est non négligeable ? Est-ce que les 5% habituellement enseignés correspondent à des situations où la marginalité devient norme pratique ?

D'autre part il s'agira de proposer une relecture des enquêtes quantitatives, des évolutions, des tendances. Ainsi nous pourrions à la lumière des résultats récents montrant par exemple une hausse des fréquences graduelles de la monoparentalité, identifier de façon historique quand est-ce qu'une situation marginale est devenue une norme pratique (c'est-à-dire fréquente) puis à quel moment cette situation est également devenue norme sociale (c'est-à-dire dans les représentations). Cette approche historique permettra de combiner des analyses qualitatives et quantitatives et développer une théorisation de l'évolution des marges sur les normes.

Enfin, il s'agira de développer grâce à ce projet des outils nouveaux de collecte de données. En effet si des outils comme les sociogrammes visuels permettent de combiner une quantification des réseaux ainsi qu'une approche qualitative des liens sociaux, ceux-ci sont critiqués par la difficulté à être anonymisés, un problème encore plus vif dans le cas d'enquêtes sur la marginalité, ou il s'agit de situations potentiellement aliénantes. L'objectif du projet sera donc de développer des outils nouveaux mêlant qualitatif et quantitatif et adaptés à l'étude de situations marginales sur l'enfance et la famille.

D.4.1 : Draft d'article sur la comparaison des normes pratiques entre les trois sites du projet

D.4.2 : Draft d'article sur la théorisation de l'articulation entre approches quantitatives et qualitatives de l'étude des normes

D.4.3 : Rapport sur les nouveaux outils de collectes mêlant quantitatif et qualitatif

Tâche 5. Valorisation et dissémination des résultats de la recherche

Responsable : WILDAF-AO

Une dimension de cette étape sera consacrée à la valorisation des résultats obtenus par la production de produits « digestes » de recherche et de rencontres avec les acteurs de développement tout au long du processus de recherche, en portant ainsi une attention sur les situations de vulnérabilité à la marge, mais aussi les potentiels inhérents aux marginalités et leur capacité de transformer les normes.

Une autre dimension de cette étape concernera la dissémination des résultats auprès des populations concernées par le thème de la recherche des décideurs politiques et des acteurs du développement dans chacun des trois pays.

D5.1. : Restitutions auprès des acteurs (populations, décideurs étatiques, institutions internationales, ONG, associations) dans chacun des trois pays. Des rapports de synthèse sont élaborés.

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

D5.2. : Modules de formation (sur la base de l'expérience du projet) serviront de matériaux pour les cours d'enseignement en Master dans les universités dans chacun des trois pays. Ces cours seront proposés aux étudiants en anthropologie et en démographie.

D5.3. : Communications des conférences scientifiques : European Association of social anthropologist (EASA) ; Union pour l'Étude des Populations Africaines (UEPA) ; Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF) ; colloque de l'Association pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD)...

D5.4. : Policy briefs destinés à informer les acteurs du développement des normes pratiques et de la nécessaire prise en compte de celles-ci dans les actions transformatrices.

Afin de garantir la protection des personnes participantes à la recherche et la diffusion des données, les responsables des institutions du projet de recherche prendront les dispositions requises pour garantir la protection des personnes dans chacun des pays où la recherche sera conduite. Le premier risque associé à l'élaboration de ce projet est l'éloignement géographique des chercheurs pendant la première phase qui sera consacrée à l'analyse des données secondaires. Pour parer à ce risque, des réunions à distance (téléphoniques, skype) seront régulièrement tenues. Le second risque est lié aux situations politiques et d'insécurité des pays concernés par cette recherche. S'il advenait des problèmes, nous réorganiserons le programme des activités en fonction des objectifs du projet.

4. Organisation et réalisation du projet

Section en lien avec le critère d'évaluation « Organisation et réalisation du projet »

a. Coordinateur scientifique et son consortium / son équipe

-Le niveau d'expérience des chercheurs ainsi que les conditions institutionnelles sont favorables à la conduite de la recherche.

-La coordonnatrice, *Fatoumata Ouattara*, est anthropologue, chercheuse à l'IRD, membre du Laboratoire Population Environnement et Développement, LPED (UMR 151 AMU/IRD). Ses travaux ont porté sur l'analyse des normes pratiques au prisme de la notion de honte, de stigmatisation et de vulnérabilité. Après le Burkina Faso, elle a entrepris en 2017 un travail de recherche sur la santé de la reproduction au Togo (où elle est affectée depuis un an). Elle a déjà coordonné des programmes de recherche sur le VIH/sida (ANRS) et sur l'avortement au Burkina Faso (Conseil norvégien de la recherche)

-D'autres chercheuses du LPED, toutes reconnues sur le sujet du programme proposé, y sont impliquées : *Agnès Adjamaqbo*, socio-démographe, chargée de recherche à l'IRD ; *Anne Attané*, anthropologue, chargée de recherche à l'IRD ; *Valérie Delaunay*, démographe, directrice de recherche à l'IRD ; *Bénédicte Gastineau*, démographe, chargée de recherche à l'IRD ; *Valérie Golaz*, démographe, chargée de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined) et en accueil au LPED.

-Les conditions institutionnelles sont également favorables à la conduite de la recherche. Les **institutions académiques africaines** membres du projet : l'Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé (UL) ; Département d'anthropologie de l'Université de Lomé (UL) ; l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (**ISSP**) de l'Université de Ouagadougou 1 (UO1) ; l'Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (INSS/CNRST) et l'Université catholique de Madagascar (**UCM**) sont quatre organismes d'enseignement supérieur et de recherche incontournables dans leur pays mais aussi à l'international, sur les questions de population et de dynamiques familiales. Elles travaillent en relation étroite avec les instituts nationaux de statistiques et sont ainsi en bonne position pour gérer l'accès aux bases de données existantes.

-Outre les solides compétences requises pour réaliser cette recherche, les chercheurs qui y sont impliqués ont aussi une longue et solide expérience de collaboration. Les membres de la plupart des institutions (ISSP, URD et LPED) ont travaillé autour du projet ANR FAGEAC. Les membres du LPED et de l'UCM entretiennent des relations de partenariat depuis plus d'une décennie. Au Burkina Faso, LPED et INSS organisent

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

conjointement des ateliers bibliographiques en sciences sociales à Ouagadougou aux côtés de l'Université de Ouaga 1. Sur le plan méthodologique, les membres de l'équipe présentent également une diversité de profils permettant non seulement un regard critique sur les outils de collecte de données et la capacité de combiner des méthodes pour proposer des démarches innovantes mieux adaptées à l'appréhension de réalités sociales.

-L'ONG Women in Law and Development in Africa **WILDAF** qui travaille au plus près des populations et participe depuis des années à des programmes de recherche apportera une contribution enrichissante. Elle apporte une vision concrète de problématiques familiales et d'autonomisation des femmes. Elle enrichit le consortium d'un savoir-faire en matière de plaider et de communication susceptible d'influencer les décideurs, inscrivant ainsi Marges dans une perspective d'impact au niveau des politiques publiques.

-Au Burkina Faso, à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) deux anthropologues, *Ludovic Kibora* et *Sylvie Zongo* sont impliqués dans le projet. À l'Institut Supérieur des Sciences de la Population de l'université de Ouagadougou (ISSP) à l'université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, *Bilampo Gnoumou Thiombiano* ; démographe et Idrissa Kaboré, tous les deux démographes sont membres du projet.

-À Madagascar, le projet impliquera *Frédérique Andriamaro*, chercheuse sociologue, directrice du département sciences sociales de l'Université Catholique de Madagascar (UCM) et *Andrianantoandro Voahirana Tantely*, sociologue à l'UCM.

-Au Togo, *Kokou Vignikin*, économiste démographe et directeur de l'Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé (URD) et *Atiyihwè Awesso*, anthropologue, enseignant-chercheur en anthropologie à l'Université de Lomé sont impliqués au projet.

-Tous les chercheurs réunis dans ce projet (à l'exception de ceux de l'INSS/CNRST au Burkina Faso et du département d'anthropologie au Togo) sont engagés depuis 2014 dans la Plateforme régionale sur l'enfance et la famille en Afrique Subsaharienne (PREFAS). Créée à partir d'un constat de données existantes mais parfois inaccessibles et mal diffusées, cette initiative innovante dédie un cadre d'échange et de collaboration entre les chercheurs en sciences sociales et les acteurs du développement. Il faut noter que récemment, une ANR-MRSEI accordée à Agnès Adjamagbo a permis aux membres de PREFAS de se réunir pour répondre à un appel d'offres « Research and Innovation Staff Exchange (RISE) H2020 de l'UE. Le dossier sera déposé en début avril 2019. Tous ces aspects qui marquent la solidité des liens de collaboration entre les membres du projet constituent donc un atout favorable pour l'élaboration du projet Marges. L'ancienneté et la solidité de cette collaboration scientifique a prévalu au choix des sites de ce projet (cf. références bibliographiques).

-L'équipe d'élaboration du programme de recherche sera consolidée par le recrutement de 2 post-doct. Un(e) chercheur(e) possédant une expertise transdisciplinaire sera recruté(e) afin de renforcer la méthodologie pluridisciplinaire du projet ainsi qu'un(e) anthropologue ayant pour champ d'analyse les trajectoires professionnelles marginales des femmes et leurs relations aux mutations au niveau des recompositions familiales.

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

Tableau d'implication du coordinateur et des responsables scientifiques des partenaires dans d'autres projets en cours

Nom du participant au projet	Personne.mois	Intitulé de l'appel à projets, agence de financement, montant attribué	Titre du projet	Nom du coordinateur du projet	Date début - Date fin
<i>OUATTARA Fatoumata</i>	2	MSREI - ANR	MSREI- Prefas (Pour depot RISE CoPREFAS)	IRD/LPED	2018/2019
<i>OUATTARA Fatoumata</i>	6		Globvac	University Oslo	2017-2020
<i>OUATTARA Fatoumata</i>	12	RISE UE 2019 (DEPOT EN COURS)	RISE-CoPREFAS	IRD/LPED	A VENIR JANV2020 - DEC2024
<i>KIBORA Ludovic</i>	12.6	AAPG ANR 2017	Insertion par le religieux des migrants au Burkina Faso »	Alice Degorce Kabore	2018-2020
<i>KIBORA Ludovic</i>	3	Ambassade de Suède Burkina Faso	Etude sur socio-anthropologie sur le leadership féminin au Burkina Fas	Sten Hagberg Ludovic KIBORA	2019-2019
<i>GNOUMOU Bilampoa</i>	0.5	MSREI - ANR	MSREI- Prefas (Pour depot RISE CoPREFAS)	IRD/LPED	2018/2019
<i>GNOUMOU Bilampoa</i>	1	RISE UE 2019 (DEPOT EN COURS)	RISE-CoPREFAS	IRD/LPED	A VENIR JANV2020 - DEC2024
<i>ANDRIAMARO Frédérique</i>	0.5	MSREI - ANR	MSREI- Prefas (Pour depot RISE CoPREFAS)	IRD/LPED	2018/2019
<i>ANDRIAMARO Frédérique</i>	4	RISE UE 2019 (DEPOT EN COURS)	RISE-CoPREFAS	IRD/LPED	A VENIR JANV2020 - DEC2024
<i>VIGNIKIN Kokou</i>	0.5	MSREI - ANR	MSREI- Prefas (Pour depot RISE CoPREFAS)	IRD/LPED	2018/2019
<i>VIGNIKIN Kokou</i>	2	RISE UE 2019 (DEPOT EN COURS)	RISE-CoPREFAS	IRD/LPED	A VENIR JANV2020 - DEC2024
<i>AWESSO Charles</i>	0				
<i>ADJAMAGBO Dabri Kafui</i>	0.5	MSREI - ANR	MSREI- Prefas (Pour depot RISE CoPREFAS)	IRD/LPED	2018/2019
<i>ADJAMAGBO Dabri Kafui</i>	4	RISE UE 2019 (DEPOT EN COURS)	RISE-CoPREFAS	IRD/LPED	A VENIR JANV2020 - DEC2024

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

b. Moyens mis en œuvre et demandés pour atteindre les objectifs

Partenaire 1 : IRD-LPED

Frais de personnel

L'équipe du LPED travaillera sous la coordination de Fatoumata Ouattara, et sera responsable des tâches : 1, 3 et 4.

Ce temps est estimé à 53 personne-mois

Pour ce qui concerne les personnels temporaires :

Les deux post doc de 12 mois chacun : travailleront sur les taches 2, 3 et 4 (avec un peu de terrain en tache 3)

Le doctorant : taches 2, 3 et 4

Les stagiaires : un stagiaire par pays de 2 à 4 mois chacun, qui travaillerons essentiellement sur la tache 3

Coûts des instruments et du matériel

Néant

Coûts des bâtiments et des terrains

Néant

Coûts du recours aux prestations de service (et droits de propriété intellectuelle)

Les couts envisagés dans cette rubrique comportent :

- les couts de retranscription d'entretiens et de traduction nécessaires aux enquêtes.
- les prestations qui seront effectuées par les partenaires pour la conduite des enquêtes complémentaires en tache 3, au Togo, Burkina-Faso et à Madagascar. Ainsi que pour la valorisation des résultats et dissémination des résultats de la recherche en tache 5 (tenue d'atelier de restitutions dans les trois pays, rédaction de policy-brief...)

Frais généraux additionnels et autres frais d'exploitation

Les frais de mission et de réceptions envisagé concernent

- Les trois ateliers de démarrage, mi-parcours et clôture qui auront lieu à Marseille , Ouagadougou et Lomé, pour une quinzaine de personnes par ateliers et pour trois jours .
- Une estimation de 12 mois de terrain pour des enquêtes qualitatives en Tache 3 (6 pour le doctorant, 1 par post doc et le reste pour des chercheurs permanents du LPED impliqués).

Partenaire 2 à 7 : sur fond propres

Ils mettent essentiellement à disposition des personnes-mois.

L'UCM, URD et ISSP auraient besoin d'un ordinateur pour les enquêtes

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

Moyens demandés par grand poste de dépense et par partenaire*

Partenaire		Partenaire
<i>Intitulé</i>		<i>LPED</i>
Frais de personnel		163 169.98 €
Coûts des instruments et du matériel (dont consommables scientifiques)		0 €
Coûts des bâtiments et des terrains		0 €
Prestation de service et droits de propriété intellectuelle		128 000 €
Frais généraux additionnels et autres frais d'exploitation	Missions	51 000 €
	Frais d'environnement**	27 373.60 €
Sous-total		369 543,58 €
Aide demandée : 369 543,58 €		

*Les montants indiqués dans ce tableau devront être rigoureusement identiques à ceux saisis sur le site de soumission de l'ANR. Si ces deux sources d'informations s'avéraient non concordantes, y compris si elles étaient mal renseignées ou manquantes, les informations saisies en ligne prévaudront sur celles développées dans le formulaire de soumission / document scientifique.

** Pour les Bénéficiaires à coût marginal, ces frais correspondent à un forfait de 8% des dépenses éligibles (hors frais d'environnement), dans la limite du plafond d'Aide accordé. Pour les Bénéficiaires à coût complet, ces frais sont calculés : d'une part, sur les dépenses de personnels et plafonnés pour cette part à 68% des dépenses de personnel ; d'autre part, sur les dépenses autres que de personnels, pour cette part à 7% des dépenses (hors frais d'environnement).

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

5. Impact et retombées du projet

Les retombées de cette recherche se feront sur trois niveaux :

1) La dimension de l'impact scientifique : dans la continuité du précédent projet ANR FAGEAC (ANR-10-SUDS-005-01), la capitalisation de données de cette recherche ANR contribuera à alimenter des bases de données scientifiques disponibles. Ces données seront rendues visibles sur la Plateforme Régionale sur l'Enfance et la Famille en Afrique Subsaharienne (PREFAS) dans laquelle la plupart des membres du consortium sont déjà impliqués. De fait, les données socio-anthropologiques ne viennent pas en complément des données démographiques mais permettront de co-construire des outils mieux adaptés à une recherche interdisciplinaire mise en pratique.

2) La dimension de la formation à la recherche : la participation de chercheurs reconnus dans leurs champs disciplinaires est un environnement favorable pour la continuité de la dynamique d'un réseau de chercheurs ayant une expérience de collaboration. Ce cadre sera un atout pour l'encadrement de jeunes chercheurs (contrats de recherche pour des thèses et des post-doc.). Il permettra de poursuivre une dynamique de formation entreprise depuis 2006 par les différents chercheurs de l'équipe tant au Burkina Faso, au Togo qu'à Madagascar. Dans chacun des pays, le thème du programme permettra aux membres de l'équipe d'encadrer (et de co-encadrer) des étudiants inscrits en Master 2 et des doctorants inscrits en anthropologie et en démographie. L'utilisation des résultats de la recherche dans les programmes de formation contribuera au renforcement des capacités dans les trois pays.

3) La dimension opérationnelle : l'articulation de l'analyse croisée démographique et socio-anthropologique permettra de mettre à disposition des acteurs de développement des indicateurs empiriques rendant davantage compte du réel. De telles procédures de recherche s'avèrent nécessaires pour lire les inégalités sociales dans les pays sous régime d'aide. Dans cette perspective, l'organisation de restitutions réunissant des acteurs variés (chercheurs, décideurs, acteurs d'institutions internationales, d'ONGs et d'associations locales) sera effective et suivie sur les différents sites de la recherche.

4) La dimension globale : l'étude des dynamiques familiales dans les sociétés africaines peut apporter des éclairages précieux sur de nombreux sujets d'actualité comme les migrations, la gestion des épidémies, le développement économique des territoires, les violences, les dérives religieuses et sectaires... Autant de sujets qui ont des conséquences politiques importantes sur le territoire européen.

Parallèlement, les fonctions assurantielles assumées par les familles africaines sont fragilisées par les aléas économiques et politiques, et de nouvelles formes de solidarité, hors parenté, se développent (Attané et Ouédraogo, 2011 ; 2018 ; Marie, 2007 ; Vuarin, 1994). Ainsi, par exemple, la question de la prise en charge des personnes âgées, les problématiques de l'articulation travail-famille dans des sociétés où les femmes sont particulièrement actives sur le marché de l'emploi, les questions liées à l'éducation des enfants et des jeunes prennent une acuité remarquable en Afrique.

5) La dimension d'impact dans les politiques publiques : Les activités de communication contribueront à l'évolution de la recherche et de l'innovation en Europe et dans le monde en développement.

6. Bibliographie

- Agier, M., 2015, *Anthropologie de la ville*, Paris, PUF, ISBN : 978-2-13-063480-5.
- Adjamagbo A, Delaunay V et Mondain N. 2009. "Maternité pré-nuptiale en milieu rural Sénégalais. Quelles conséquences pour les enfants ?" in Marcoux R et Dion J (eds). *Mémoires et démographie : Regards croisés au Sud et au Nord* Presses de l'Université Laval: pp. 226-229
- Andriamaro, F. et Delaunay, V., 2012. "Evolution des structures familiales malgaches et prise en charge des enfants à Madagascar : une analyse à partir des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS)." *Tsingy* 15 : 137-148.

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

- Antoine, P., Bocquier P., Razafindratsima N., Roubaud F., 2000, Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo : premiers résultats de l'enquête BIOMAD98, Ceped, Paris.
- Antoine, P., Bry X., and DIOUF P. D., 1987, "The "AGEVEN" Record: A Tool for the Collection of Retrospective Data", Survey Methodology, Vol. 13, N° 2, pp. 163171.
- Antoine, P., Dial F.B. et Ba Gning, S., 2012, Les chefs de ménage âgés au Sénégal : illusion statistique ou réalité ?, XVIIe colloque international de l'AIDELF sur Démographie et politiques sociales, Ouagadougou, novembre 2012, 14p.
- Antoine, Ph. et R. Marcoux, 2014. *Le mariage en Afrique : Pluralité des formes et des modèles*
- Appadurai, A., 2015, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot (1^{re} édition 2001, édition originale Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996).
- **Attané, A.**, 2008 "Choix matrimoniaux : le poids des générations. L'exemple du Burkina Faso" in Philippe Antoine (éd.) *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Paris, Ceped, pp.167-195.
- **Attané, A.**, 2009 "Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales. L'exemple des milieux urbains au Burkina Faso", *Autrepart*, numéro thématique dirigé par Fred Eboko et Christophe Broqua intitulé *La fabrique des identités sexuelles*, 2009-49 : pp. 151-169.
- **Attané A. et R. Ouédraogo**, 2011, "Lutter au quotidien : effets de genre et de génération sur l'entraide intrafamiliale en contexte de VIH au Burkina Faso". In Alice Desclaux, Philippe Msellati, & Khoudia Sow (éds.), *Femmes et VIH dans les pays du Sud*, Paris Editions de l'ANRS.
- Bailey, F.-G., 1971. *Les règles du jeu politique. Études anthropologiques*. Paris, PUF.
- Baroin, C. et B. Cooper 2018, « La honte, introduction au dossier », Baroin C. et B. Cooper (eds), *La honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne*, éditions Sépia : 9-28.
- Becker, H. S., 1985 [1963], *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Bocquier, P., Agwanda A., Khasakhala A., Owuor S., 2009, Urban Integration in Africa: Socio-Demographic Survey of Nairobi, Council for the Development of Social Research in Africa (CODESRIA).
- Bongaarts, J., Burch, T., & Wachter, K. W. (1987). Family demography: methods and their application. Oxford, England, Clarendon Press, 1987. viii, 365 p. (International Studies in Demography)
- Bongaarts J. and Casterline J., 2013, « Fertility Transition: Is sub-Saharan Africa Different? » *Popul Dev Rev.*, 38(Suppl 1): 153–168. doi: 10.1111/j.1728-4457.2013.00557.x
- Boudon, Raymond et Bourricaud François, 1990 (1^{ère} éd. 1982), *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF.
- Bouvier, P., 2005, *Le lien social*, Paris, Gallimard.
- Butler J., 1990 *Gender trouble. Feminism and the subversion of identity*, New York and London, Routledge. (Trouble dans le genre
- Butler J., 2010, Ce qui fait une vie : essai sur la violence, la guerre et le deuil, Paris Zones, 176p.
- Butler, J. & C. Nordmann, 2009, Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du sexe, 2009, Editions Amsterdam, 249p.
- Chauveau, J.-P., Le Pape M., et Olivier de Sardan J.-P. 2001, *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs*. Paris, Karthala.
- Cissé, S., 2018, Inégalités de recours aux soins de santé maternelle à l'aune des Capabilités : le cas du Mali, thèse de doctorat en démographie, Université de Genève, Suisse.
- Clark, S., Madhavan, S., Cotton, C., Beguy, D., & Kabiru, C. (2017). Who helps single mothers in Nairobi? The role of kin support. *Journal of Marriage and Family*, 79(4), 1186-1204.
- Dasré, A., Samuel O., Hertrich V., 2019, « The dynamics of the family network during childhood: A genealogical and longitudinal approach to rural Mali », À paraître dans Demographic Research.
- Delaunay, V. 2013. "Child labor in Madagascar as evidence by the 2008 Demographic and Health Survey." *Population* 68(2): 293-310.

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

- **Delaunay, V, Gastineau, B et Andriamaro, F.** 2013. "Statut familial et inégalité face à la scolarisation à Madagascar." *International Review of Education* 59: 669-652.
- Delaunay V, Andriamaro F, Tang N, Toussaint V et Gastineau B. 2010. "Des ménages « sans parents » : prévalence et différentiels régionaux à Madagascar." Presented at *Colloque de l'AIDELF : Relations intergénérationnelles. Enjeux démographiques.*, 21-24 juin 2010, Genève, 21-24 juin 2010: 22 p.
- **Delaunay, V., Adjmagbo, A., Ouedraogo, A., Attané, A., Ouedraogo, S.,** 2018. « La monoparentalité en Afrique : prévalence et déterminants. Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo », in: Calvès, A., Marcoux, R., Dial, F. (Eds.), *Nouvelles Dynamiques Familiales En Afrique*. pp. 67–92.
- Desrosières, A. 2014. *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*. Paris, La Découverte.
- **Gastineau, B.,** Kpadonou N., **Delaunay V.,** Senan Assogba E. & Gnélé J., 2015, "Inégalités scolaires à Cotonou (Bénin): le rôle croissant de l'encadrement familial à la recherche d'une éducation de qualité", *International Review of Education*, 61(4), 445-464. DOI: 10.1007/s11159-015-9502-0
- **Gnomou Thiombiano, B.,** 2018, Le travail et la famille en milieu urbain : un défi pour les femmes à Ouagadougou, *In : Anne E. Calvès, Fatou Binetou Dial et Richard Marcoux (éd.), Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Les Presses de l'Université du Québec, p. 155-181.
- **Gnomou Thiombiano, B.,** 2017, Union breakdown in West African cities : The cases of Ouagadougou and Lomé, *Demographic Research*, Vol 37 (5): 101-128.
- Goffman, E., 1974, *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit, 1974.
- Goffman, E. 1975. *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*. Paris, Editions de Minuit.
- **Golaz, V.** et Antoine, P. , 2018, « La vulnérabilité des personnes âgées au sein des ménages en Ouganda et au Sénégal », In V. Golaz, M. Sajoux, *Politiques publiques et vieillesse dans les Suds*, Les Imprints du LPED, Marseille, LPED, p.38-62.
- **Golaz, V.,** 2009, Pression démographique et changement social. Vivre en pays gusii à la fin du XXe siècle. Paris, Karthala-IFRA, 291 p.
- Haicault, M., 2012, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, n°41-2012 : 11-24.
- Hertrich, V., 1997, *Permanences et changements de l'Afrique rurale. Dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, Paris, CEPED, Etude n°14, 541p.
- Hertrich, V., 2007. « Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Tendances de l'entrée en union
- Hertrich, V., Feuillet, P., Samuel, O., Doumbia Gakou, A., Dasré, A., 2019, « Can we study the family environment of children through census data? A comparison between households, dwellings and domestic units in Mali », à paraître dans la revue *Population Studies*.
- Hosegood, V. et Timaeus I. M., 2005, The impact of adult mortality on the living arrangements of older people in rural South Africa. *Ageing and society*, 25. pp. 431-444
- Kpadonou, N., **Adjmagbo A., Gastineau B.,** Toukeda M.-R., et Equipe FAGEAC. 2016. « Cycle de vie des couples et partage des tâches domestiques au sein des couples à Cotonou et Lomé », in : Pennec S., Girard C., Sanderson J.-P. (éditeurs). 2016. *Trajectoires et âges de la vie*. Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 978-2-9521220-5-4
- Le Breton D., 1996, *Passions du risque*, Paris, Métailié.
- Leimdorfer, F. et Marie A., 2003. *L'Afrique des citoyens: sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar)*, Paris, Karthala.
- Locoh Th., et Hertrich V., 1994, The onset of fertility decline in sub-saharan Africa, Liège: Ordina.
- Locoh Th., et Mouvagha-Sow M., 2008, "An Uncertain Future for African Families" □, in : Arland Thornton, Jayakody, R., Thornton, A., & Axinn, W. (Eds) *International family change: Ideational Perspectives*, pp. 45-80. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum and Associates publishers.

AAPG2019	ACRONYME : MARGES		Instrument : PRC
Coordonné par :	Prénom NOM : Fatoumata OUATTARA	Durée : 36 mois	Aide totale demandée : 369 543,58€
Intitulé du comité d'évaluation scientifique choisi : CE26			

- Madhavan, S., Beguy D., Clark, S., 2018, Measuring extended families over time in informal settlements in Nairobi, Kenya: Retention and data consistency in a two-round Survey, *Demographic Research*, 38(44), p.1339â-1358.
- Marie, A., 1981, « Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évaluation critique », *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 21, Cahier 81/83, Villes africaines au microscope : 347-374.
- Marie, A. (éd.), 1997. *L'Afrique des individus*. Paris, Karthala.
- Mahmood, S., 2009, Politique de la piété : le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique, Paris, La Découverte.
- Meillassoux, C., 1977, *Terrains et théories*, Paris, Maspéro.
- Olivier de Sardan, J.-P., 2008, « À la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique », APPP Discussion Paper 5 (<http://www.insitutions-africa.org/publications/discussion-papers>).
- Olivier de Sardan, J.-P., 2015, "Practical norms: informal regulations within public bureaucracies (in Africa and beyond)" in *Governance and practical norms in Sub-Saharan Africa. The game of the rules*, T. de Herdt & J.-P. Olivier de Sardan (eds), London: Routledge.
- **Ouattara, F.**, 2018, « L'économie morale de la honte chez les Sénoufo du Burkina Faso ». In Baroin C. et Cooper B. (eds), *La honte au Sahel. Pudeur, respect, morale quotidienne* ; Paris, Éd. Sépia, pp. 29-49.
- **Ouattara, F.**, Gruénais, M.E, Huygens, P., Traoré, A., 2004, « sida, stigmatisation et exclusion. Etude anthropologique au Burkina Faso (Bobo-Dioulasso, Banfora, Niangoloko, Orodara) » rapport final, IRD-SHADEI, 114 pages.
- Parazelli, 2003, « La marginalité serait-elle normale ? », In Rousseau V. (ed.), *Indiscipline et marginalité* ; Actes du colloque, Montréal, Société des arts indisciplinés : 67-87.
- Pilon, M., Locoh, T., **Vignikin, E.** et Vimard, P., 1996, Ménage et famille en Afrique, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris
- Pilon, M. et **Vignikin, K.**, 2006, MÃ@nages et familles en Afrique subsaharienne. Archives contemporaines.
- Randall, S., Coast, E., 2015, « Poverty in African households: the limits of survey and census representations Â». *Journal of Development Studies*, 51, 2, 162-77.
- Randall, S., Coast, E., Dial, F.B., Fanghanel, A., ba Gning, S., Gnoumou, B., **Golaz V.**, Wandera, S., 2015, "UN census 'households' and local interpretations in Africa since Independence", *SAGE open*, 5 (2), doi: 10.1177/2158244015589353
- Reynaud, J.-D., 1997. *Les règles du jeu: l'action collective et la régulation sociale*. Paris, Armand Colin.
- Scott, J., 1976, *The moral economy of the peasant. Rebellion and subsistence in Southeast Asia*, New Haven & London, Yale University Press.
- Schoumaker, B., Dabiré H.B., Gnoumou-Thiombano B., 2006, Collecter des biographies contextuelles pour étudier les déterminants des comportements démographiques, *Population*, 61(1).
- Tichit, C. et Robette, N., 2008, Appréhender la composition familiale des ménages dans les Enquêtes Démographiques de Santé, Paris, Coll. du Ceped, Série "Les clefs pour...".
- Théry, I, 2007, La distinction de sexe, Odile Jacob, Paris.
- Vuarin, R., 2000, *Un système africain de protection sociale au temps de la mondialisation. Ou « venez m'aider à tuer mon lion »*, Paris, l'Harmattan.
- Vuarin, 1994, « L'argent et l'entregent », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 30, numéro 1-2 : 255-273.
- Winter, G. (éd.), 2001, *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Paris, Karthala-IRD.